■ CONSEIL GÉNÉRAL

VILLE DU LOCLE
LES BRENETS SAUT DU DOUBS

À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 12 octobre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la 23e séance du Conseil général de la présente législature fixée au

Jeudi 26 octobre 2023, à 19h45
à la salle du Conseil général, Hôtel de Ville

L'ordre du jour de cette séance a été arrêté comme suit :

4. RAPPORTS DU CONSEIL COMMUNAL

23-4606 à l'appui d'une demande de crédit de Fr. 850'000.- pour la réfection de la 2ème partie de la rue du Communal et de Fr. 200'000.- pour la reprise du réseau de canalisations.

23-4607 à l'appui d'une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'078'000.- pour le réaménagement de l'esplanade de la gare CFF et la réfection de la partie est de la rue de la Gare de Fr. 400'000.- pour la reprise du réseau de canalisations.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le président du Conseil général,
F. Chopard

Avenue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 656
CH-2400 Le Locle
www.lelocle.ch